Réf. Farde e-Assemblées : 2746220

N° OJ : 81

Projet d'Arrêté - Conseil du 30/11/2026

Objet : Subside.- Propreté publique.- Asbl "Environnement Eco Circulaire".- Montant : 5.000,00 EUR.

Le Conseil communal,

Considérant que les initiatives pour l'amélioration de la propreté publique et la responsabilisation du public au respect de la propreté publique en général sont nécessaires et aident à donner une image positive à la Ville ;

Considérant que l'asbl "Environnement Eco Circulaire" s'engage à organiser des actions de sensibilisation à la propreté publique pour lesquelles elle demande le soutien de la Ville de Bruxelles ;

Considérant que la Ville veut soutenir cette initiative par l'octroi d'un subside ;

Considérant qu'il est proposé d'octroyer un subside de 5.000,00 EUR à l'asbl "Environnement Eco Circulaire" ;

Sur proposition du Collège des Bourgmestre et Echevins,

Arrête :

Article unique : Octroyer un subside de 5.000,00 EUR à l'asbl "Environnement Eco Circulaire" pour des actions de sensibilisation au tri et à la propreté pour les commerçants de la rue Marie-Christine.- Article 87605/33202 du budget ordinaire 2026.

Annexes :